

## **Une amélioration de la place du Maroc dans l'Indice de Perception de la corruption : une invitation à concrétiser les engagements du Maroc et assurer une lutte durable contre la corruption.**

Le Maroc se positionne mieux dans l'indice de perception de la corruption de 2007. Il gagne des places puisque son classement passe de 79 à 72 sur 180 pays retenus. Sa note s'améliore timidement de 3,2/10 à 3,5/10. Ceci est en soi une bonne nouvelle eu égard à la dégradation continue constatée depuis l'année 2000. Certes, il y a encore du chemin à faire pour consolider cette inflexion de tendance et sortir sérieusement de la zone d'une « corruption endémique » dans laquelle le pays s'est installé. Le Maroc reste encore en retrait par rapport à d'autres pays de la région dont notamment le Qatar (6/10), les Emirats Arabes Unis (5,7/10) ou le Bahreïn (5/10).

A Transparency Maroc on pense que, la ratification de la convention des Nations Unies, le lancement de réformes législatives sur la déclaration du patrimoine et l'adoption du décret portant création de l'Instance Centrale de prévention de la corruption ont été appréciés en tant que signaux positifs de progrès sur la voie de la lutte contre la corruption et influé l'impression favorable des évaluateurs

L'enjeu aujourd'hui est de consolider ces premiers acquis en leur assurant un impact réel et en les prolongeant par les réformes urgentes en matière de justice, de transparence administrative et d'accès à l'information, en particulier.

Pour inverser durablement la tendance observée au cours des dernières années, il n'est guère d'options que de mettre en œuvre une stratégie nationale avec l'appui de toutes les parties prenantes et de mobiliser pour sa mise en œuvre autant les services publics que les opérateurs économiques et les multiples acteurs de la société civile.

La lutte contre la corruption a été l'un des thèmes phares de la campagne électorale et l'on ne peut que s'en féliciter. La gestion plus transparente du Ministère de l'Intérieur au niveau central est un progrès qui a été salué. Il n'en demeure pas moins que des informations persistantes et concordantes circulent au sujet de l'utilisation massive de l'argent illicite aussi bien dans le processus de candidature que dans celui du vote.

Les quelques informations judiciaires ouvertes à la suite de dénonciations de violations flagrantes des règles régissant la compétition loyale en la matière, n'ont convaincu ni à propos de la volonté de nombreux acteurs politiques de conformer leur conduite à leurs discours ni au sujet de la capacité des appareils administratif et judiciaire à mettre en œuvre pleinement leurs attributions en matière de prévention et de répression.

L'actualité nous fournit à la fois des raisons d'espérer et des motifs de craindre que les avancées sont plus timides que leur annonce ne le laisse croire. Il appartient donc aux nouveaux élus, au gouvernement auquel ils participeront, à la Justice et à toutes les autres parties concernées de mettre en place un système national d'intégrité d'agir, ensemble et chacun dans sa sphère de compétence, pour améliorer les résultats obtenus.

**Transparency Maroc, Le Bureau Exécutif, Rabat le 26 septembre.**